Constructeurs

Mise à jour du 23/03/2020

CHECK-LIST DES MESURES COVID-19

SUGGESTIONS DE LA FFC CONSTRUCTEURS

1.- MESURES SANITAIRES

- ☐ S'assurer des consignes d'inter-distance minimale d'un mètre entre les personnes
- ☐ Mettre à disposition les dispositifs de protection (gants, gel,…) et de lavage des mains (savon….).
- ☐ Désinfecter les espaces à usage collectif (sanitaires, vestiaires, cantines…) à intervalles réguliers (toutes les 4 heures, par exemple, avec une solution javellisée (5%) pulvérisée).
- ☐ Restreindre l'accès à ces espaces en nombre de personnes simultanément présentes en fonction de la capacité permettant de respecter l'inter-distance minimale d'un mètre.
- ☐ Alternative : Fermer vestiaire et cantine en invitant les collaborateurs à venir en tenue et avec une nourriture sans utilisation du frigo et/ou du micro-onde.
- ☐ Désinfecter régulièrement toute surface de contact (poignées de porte,…) utilisées par plusieurs personnes.
- ☐ Organiser le contrôle de température des personnes accédant sur le site.
- ☐ Proscrire les échanges de dispositif de protection, d'appareils divers (téléphone, stylo…) et, dans la mesure du possible, d'outillages. Pour ces derniers, en cas d'impossibilité, les manipuler avec des gants adaptés (latex, nitriles…) ou procéder à leur nettoyage régulier.
- ☐ Mettre en quarantaine au minimum 48h toute marchandise provenant de l'extérieur. Elles devront être manipulées lors de leur réception avec des gants adaptés.
- ☐ Prévoir un espace d'isolement en cas de doute sur l'état de santé d'un collaborateur qui présenterait les symptômes du COVID-19 (avec, si possible, un accès permettant aux services de secours d'intervenir sans impacter le reste du site).

Constructeurs

2.- MESURES ORGANISATIONNELLES

- ☐ Fournir les justificatifs de déplacement domicile-travail (https://interieur.gouv.fr/justificatif_de_deplacement_professionnel).
- ☐ Adapter les horaires pour éviter les conditions de travail qui ne permettraient pas le respect de la distance entre personnes (par exemple : entrée et sortie de l'entreprise de manière échelonnée).
- ☐ Mettre en place le télétravail pour les postes administratifs.
- ☐ Limiter au strict minimum les déplacements au sein de l'établissement.
- ☐ S'assurer que les intervenants extérieurs sont restreints au strict minimum.
- ☐ Organiser une circulation des personnes évitant les ouvertures de porte et permettant d'assurer les contrôles ainsi que l'application des gestes barrières (en particulier le lavage des mains) avant l'entrée sur le site.
- ☐ Veiller au respect des consignes de désinfection par le personnel de ménage, particulièrement si cette activité est sous-traitée.
- ☐ Reporter toutes les réunions et formations à une date ultérieure.
- ☐ Sécuriser le site hors période d'activité (télésurveillance, garde…) pour prévenir les 'visites'.
- ☐ Rappeler au salarié son devoir d'information du chef de l'entreprise s'il présente des symptômes du COVID-19.

Constructeurs

3.- COMMUNICATION

- Vers les collaborateurs présents sur site :

  - ☐ Etre présent physiquement au quotidien dans les locaux pour échanger régulièrement avec eux et lever les doutes

  - ☐ s'assurer de l'affichage des affiches sur les mesures sanitaires à suivre (https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus?fbclid=IwAR3gMHVfh_H2rrc2MALhDgEMKIXEWofVERI4OfufXSvM3CQVcbG94AK7Kps)

  - ☐ Tenir des réunions d'information (en respectant l'inter-distance) en fonction de l'évolution de la situation

- Vers les collaborateurs en télétravail :

  - ☐ les informer au maximum de la vie de l'entreprise (décisions, activité…)

- Pour les fournisseurs :

  - ☐ les informer des conditions d'accès au site lors des livraisons et des modifications éventuelles d'horaire

  - ☐ adapter le protocole de sécurité

- Vers les clients :
  - ☐ les informer des impacts des changement d'organisation (horaires, délais de livraison…)

  - ☐ faire connaitre les mesures prises par l'entreprise

- Vers les autorités locales (Mairie, préfecture, Région…) voire les médias :
  - ☐ les informer des mesures prises pour maintenir l'activité économique

  - ☐ valoriser l'action de l'entreprise (maintien de l'emploi, activité partielle…etc)

  - ☐ faire connaitre les difficultés rencontrées

PIECES JOINTES : AFFICHAGES POSSIBLES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Constructeurs

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

Durée de la procédure : **40-60 secondes**

Mouiller les mains abondamment

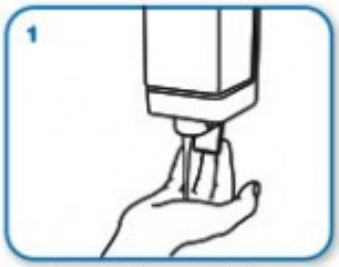

Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

Paume contre paume par mouvement de rotation,

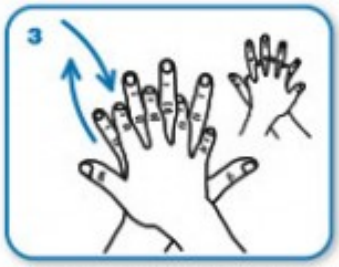

le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,

les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,

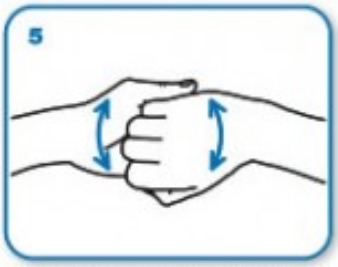

les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,

la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.

Rincer les mains à l'eau,

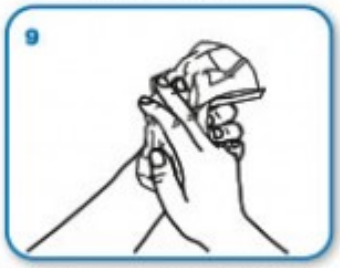

sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,

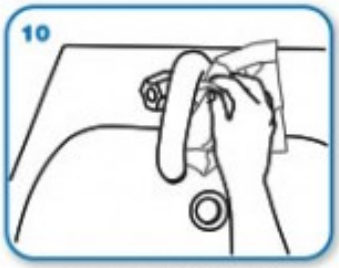

fermer le robinet à l'aide de la serviette.

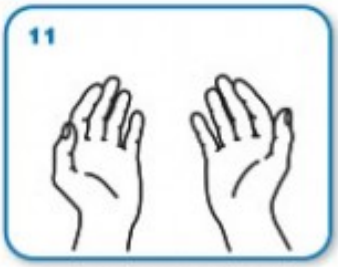

Les mains sont prêtes pour le soin.

FFC Constructeurs

Coronavirus COVID-19

Coronavirus : quel comportement adopter ?

Je n'ai pas de symptôme

Je ne vis pas avec un cas COVID-19

- Je reste confiné chez moi.
- Je respecte la consigne de distanciation.
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage.
- Je ne sors que pour l'approvisionnement alimentaire
- Je télétravaille si disponible.
- Je sors travailler si j'ai une autorisation.

Je vis avec un cas COVID-19

- Je reste à mon domicile et je m'isole.
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage.
- Je surveille ma température 2 fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires).
- Je suis arrêté sauf si le télétravail est disponible.
- Si je suis personnel de santé, je poursuis le travail avec un masque.

J'ai des symptômes

(toux, fièvre)

Je tousse et/ou j'ai de la fièvre

- J'appelle un médecin (médecin traitant, téléconsultation).
- Je reste à mon domicile et je m'isole.

Je tousse et j'ai de la fièvre. J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise

J'appelle le 15

Pour plus d'information concernant le coronavirus COVID-19 je peux consulter le site « www.gouvernement.fr/info-coronavirus » ou appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Se laver les mains très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Constructeurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

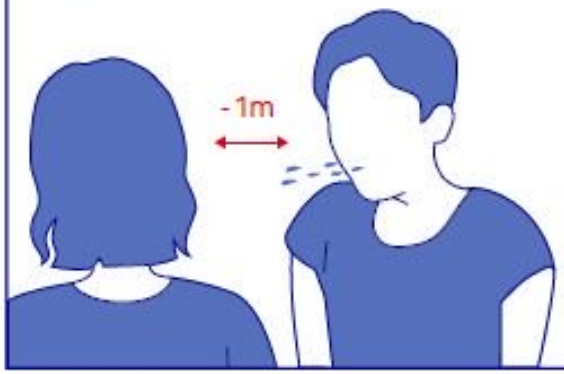

QUELS SONT LES SIGNES ?

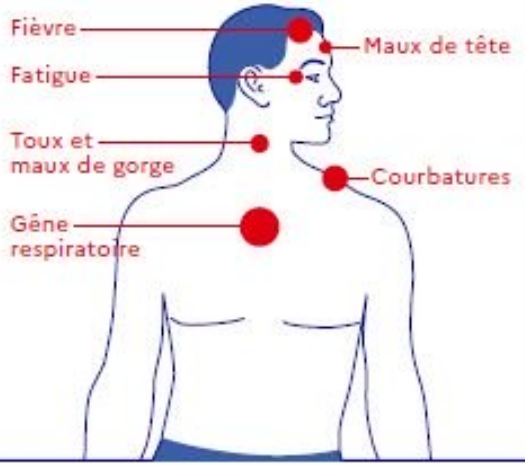

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire

➜ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire francais

➜ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire

➜ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

FFC
Constructeurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :

Toux

Fièvre

En général, la maladie guérit avec du repos. Si vous ressentez ces premiers signes :

Restez chez vous et limitez les contacts avec d'autres personnes

N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant ou contactez le numéro de la permanence de soins de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0305-005-2008 – 12 mars 2020

Constructeurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

Je suis atteint par le coronavirus et je dois rester chez moi jusqu'à ma guérison.

En général, la guérison intervient en quelques jours avec du repos et, si besoin, avec un traitement contre la fièvre.

En attendant, quelles sont les précautions à prendre pour mes proches et moi ?

1 - JE SURVEILLE MON ÉTAT DE SANTÉ

- **Je prends ma température 2 fois par jour.**
- **Je peux prendre du paracétamol** pour faire baisser la fièvre, mais pas plus de 1 gramme, 3 fois par jour (3 grammes au total).
- **Je ne dois pas prendre d'anti-inflammatoires** comme l'ibuprofène sans avis de mon médecin.
- **Si j'ai un traitement habituel, je ne l'arrête pas.** En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- **Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin** ou mon pharmacien.
- **Je donne des nouvelles à mes proches.**
- **Je téléphone à mon médecin si j'ai un doute sur l'évolution de ma maladie. Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15** (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

2 - CHEZ MOI, JE PROTÈGE MON ENTOURAGE

- **J'évite les contacts** avec les autres personnes de la maison. Si possible, je ne les touche pas. Je ne les embrasse pas.
- **Je me tiens à plus d'un mètre de mes proches** et je limite mes échanges à moins de 15 minutes.
- **Je ne reçois pas à mon domicile** de personnes extérieures à mon foyer sauf des soignants ou des aidants.
- **Je reste,** si possible, **dans une pièce séparée et je ferme la porte.** Je ne partage pas mon lit et je prends mes repas seul(e) dans ma chambre.
- **Je me lave les mains très souvent avec de l'eau et du savon** et je les sèche avec une serviette ou un essuie-main.
- **J'évite de me toucher les yeux, le nez, la bouche et le visage.**
- **J'utilise un mouchoir que je jette ensuite dans une poubelle fermée** si je tousse ou si je me mouche.
- **Je place mes déchets (mouchoirs, masques, etc.) dans un sac en plastique,** puis je les jette dans la poubelle « ordures ménagères ».
- **Je nettoie la salle de bains et les toilettes après les avoir utilisées** avec de l'eau de javel ou des produits désinfectants.
- **Je ne partage pas mes objets de tous les jours :** serviettes et gants de toilette, savon, couverts, assiettes, téléphone, etc.

Constructeurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, QUE FAIRE SI LA MALADIE S'AGGRAVE ?

En général, la maladie guérit en quelques jours et les signes disparaissent avec du repos.

Toux

Fièvre

MAIS APRÈS QUELQUES JOURS

Si vous avez du mal à respirer et êtes essoufflé

Appelez le 15 ou le 114
(pour les sourds et les malentendants)

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0307-005-2002 – 12 mars 2020